

interprété le sens de ses paroles. Il admet qu'il peut y avoir des guerres sans importance auxquelles notre flotte ne serait pas appelée à prendre part.

M. R. L. BORDEN: J'ai dit qu'il peut y avoir sur la frontière des Indes, ou avec quelques tribus africaines, des guerres auxquelles nous restons complètement étrangers et dans lesquelles aucune flotte n'est engagée. Mais j'ai demandé au premier ministre ce qui arriverait dans le cas d'une guerre avec une grande puissance navale.

Sir WILFRID LAURIER: Dans cette proposition, on commet la grande erreur de supposer qu'un jeune pays comme le Canada doit être du premier coup assimilé à un vieux pays et assumer des charges et des responsabilités égales à celles de l'Angleterre. Sans doute que si l'Angleterre était engagée dans une guerre à mort—non, je ne dirai pas une guerre à mort—mais dans une guerre qui mettrait à contribution toutes ses ressources, qui la mettrait en danger ou menacerait sa suprématie, il n'y a aucun doute que dans ce cas le Canada, emporté par une poussée d'enthousiasme, pour me servir d'une expression que j'ai déjà employée, volerait au secours de la Grande-Bretagne, avec toutes les ressources à sa disposition.

M. HUGHES: L'honorable premier ministre ignore-t-il qu'en 1870, et plusieurs années auparavant, le roi de Prusse avait le pouvoir absolu d'appeler sous les armes les troupes de la Bavière, du Wurtemberg et du duché de Bade?

Sir WILFRID LAURIER: Cela n'a rien à faire avec la question qui nous occupe. Il n'y a aucun doute qu'il peut se présenter des circonstances où la suprématie maritime de l'Angleterre soit menacée. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, une pareille circonstance devait se présenter, cette marine canadienne, toute modeste qu'elle soit, et toutes les ressources du Canada, seraient mises au service de l'Angleterre.

Il peut surgir des guerres où la Grande-Bretagne se trouverait engagée sans que ces ressources soient épuisées, sans qu'elle soit en péril et auxquelles, à mon humble avis, il serait insensé pour le Canada de prendre part. J'ai cité, comme exemple, lors du premier débat sur ce projet de loi, la guerre de Crimée. Je répète ce que je disais alors, qu'il serait insensé pour le Canada de prendre part à une guerre semblable.

M. HUGHES: Pourquoi?

Sir WILFRID LAURIER: Parce que, comme nous le savons tous, cette guerre de Crimée fut une guerre insensée, inutile, et qu'on avait entreprise sans raison plau-

Sir WILFRID LAURIER.

sible. Sans doute, elle a ajouté à la gloire de l'Angleterre, car les véritables Anglais se rappellent avec orgueil Inkerman, et encore plus Balaclava. Et je n'hésite pas à dire que la gloire pour la gloire seule coûte trop cher par la guerre. La guerre de Crimée fut entreprise sans motif valable et elle n'a rapporté aucun résultat, à mon jugement, du moins, bien que d'autres puissent ne pas partager mon sentiment. Libre à mon honorable ami de dire que le Canada devrait participer à une guerre semblable. Je dis, pour ma part: Non, nous sommes libres d'avoir l'opinion qui nous plaît dans une question semblable.

Cependant, j'irai plus loin. En 1881, sous Arabi Pacha, il se fit un mouvement, en Egypte, pour libérer ce pays de la domination du khédivé. Je n'entends aucunement me prononcer sur la sagesse ou l'inopportunité de ce mouvement, mais c'est un fait que je tiens à signaler à l'attention de la Chambre. Dans une note conjointe adressée aux puissances, la France et l'Angleterre déclaraient qu'elles voulaient maintenir le gouvernement du khédivé. La France se retira ensuite, mais l'Angleterre déclara la guerre. Elle expédia sur Alexandrie une flotte de navires de guerre qui bombardarda cette ville; elle envoya son armée pour rétablir le gouvernement du khédivé. Se trouvera-t-il quelqu'un pour me dire que le Canada aurait eu raison de prendre part à une guerre de cette nature? Quel motif aurait pu engager le Canada à envoyer sa flotte de guerre, si elle en avait eu une, participer à cette guerre en Europe? Aucun, assurément. Mais l'Angleterre a pensé qu'elle était tenue de participer à cette guerre, et c'est ce qu'elle fit.

Monsieur l'Orateur, je ne déguiserai pas ma pensée sur ce sujet, et je dirai qu'à mon avis, si une guerre de cette nature surgissait, il n'existerait aucune raison justifiant le Canada de prendre part à un conflit de cette nature. Mais j'entends mon honorable ami dire: Que pourra faire le Canada si la mère patrie se trouve engagée dans une guerre qui épuiserait ses ressources, une guerre qui pourra se terminer en moins de dix jours, que pourra faire le Canada en de telles circonstances? Voici: qui doit décider si la guerre est d'une telle nature que le Canada doive y participer? Si l'on dit que notre pays doit prendre part à toutes les guerres où la mère patrie se trouve engagée, je n'ai plus un mot à dire. Mais je maintiens mon attitude, et je la maintiendrai, laissant au peuple du Canada de se prononcer entre nous. Si l'on dit qu'il peut exister des circonstances où le Canada n'aurait aucune raison de participer à une guerre, la question surgit de savoir quand, où, et qui doit décider ce point. Je réponds immédiatement que cette question doit être réglée par ceux qui,